

## **Anesthésie - Informations et explications aux patients pour les interventions ambulatoires / l'anesthésie ambulatoire à l'AOP « Medin au Lac », Bienne**

**Chère patiente, cher patient**

Une opération ambulatoire est prévue pour vous au centre opératoire ambulatoire « Medin au Lac » de Bienne. Pour que cette intervention soit réussie et indolore, une anesthésie est prévue. Dans la plupart des cas, celle-ci peut être effectuée sous forme d'anesthésie partielle (anesthésie loco-régionale), mais dans certains cas, une anesthésie générale est également nécessaire.

Pour vous préparer à l'anesthésie, nous vous prions de lire cette information sur l'anesthésie et de remplir le questionnaire correspondant. Veuillez signer et envoyer les deux documents le plus rapidement possible à: [medinaulac@szb-chb.ch](mailto:medinaulac@szb-chb.ch), ou Anesthésie, AOP «MEDIN au Lac», Aarbergstrasse 52, 2502 Biel/Bienne

Soumettez le formulaire "Lettre au médecin de famille" à votre médecin de famille et demandez-lui de nous faire parvenir ses rapports (ECG, laboratoire, résultats cardiaques et pulmonaires) par courriel ([medinaulac@szb-chb.ch](mailto:medinaulac@szb-chb.ch)). **Emportez d'autres documents importants** (passeport d'allergie, carte de porteur de stimulateur cardiaque, carte d'anticoagulant, liste de médicaments, carte d'intubation difficile, etc.) à une éventuelle consultation d'anesthésie et le jour de l'opération.

### **Formes d'anesthésie :**

#### **Anesthésie locale avec accompagnement anesthésique:**

Pour les petites interventions, une anesthésie locale est souvent suffisante pour obtenir l'absence de douleur dans la zone opérée. Dans ces cas, c'est nous, l'équipe d'anesthésie, qui sommes en premier lieu responsables de la surveillance de vos fonctions vitales. C'est d'ailleurs notre tâche principale pendant toute forme d'anesthésie. Nous interviendrons en cas de douleurs, de problèmes circulatoires, respiratoires ou autres. En outre, si vous êtes très nerveux, vous pouvez recevoir un médicament calmant. Pour cela, une petite perfusion est nécessaire.

#### **Anesthésie régionale (anesthésie partielle) - Anesthésie régionale intraveineuse (IVRA)**

Pour les interventions de courte durée, l'anesthésique local peut être injecté directement dans une veine du dos de la main ou du pied après la mise en place d'un garrot sur le bras ou le mollet. Au bout de quelques minutes, vous ressentez d'abord un réchauffement, puis une anesthésie complète de la main / du pied. Le réveil a lieu quelques minutes après l'ouverture de la barrière de sang à la fin de l'opération.

### **Anesthésie régionale (anesthésie partielle) - Anesthésie plexique**

En bloquant certains nerfs, il est possible de rendre insensible à la douleur l'ensemble du bras ou de la jambe à opérer. L'anesthésique local est injecté directement autour du nerf. Celui-ci peut être identifié facilement et sans douleur par ultrasons. Ici aussi, au bout de quelques minutes, l'extrémité est complètement anesthésiée, indolore et en plus immobile. Le réveil n'intervient qu'après plusieurs heures, lorsque vous êtes de retour chez vous. Ainsi, vous ne ressentirez aucune douleur longtemps après l'opération.

### **Anesthésie régionale proche de la moelle épinière (rachianesthésie)**

Après avoir anesthésié la peau, l'anesthésique local est injecté à l'aide d'une fine aiguille dans la région de la colonne lombaire, entre les corps vertébraux, dans un espace liquide situé sous la moelle épinière. En quelques minutes, les deux jambes deviennent d'abord chaudes, puis complètement anesthésiées et immobiles. Le réveil complet a lieu au bout de 2 à 4 heures, selon l'anesthésique local choisi.

### **Analgosédation (sédation jusqu'à l'endormissement)**

En plus des anesthésies partielles, la perfusion de médicaments anesthésiques à faible dose permet d'assurer une forte sédation qui provoque un état de relaxation. L'effet de ces médicaments s'arrête à l'arrêt de la perfusion. Parfois, l'administration supplémentaire d'oxygène par une sonde nasale est nécessaire.

### **Anesthésie générale**

Il s'agit d'un procédé d'anesthésie qui provoque un sommeil profond, une absence de douleur et une relaxation musculaire pendant la durée de l'intervention. Cependant, cela nécessite toujours une respiration artificielle via un masque ou un tube respiratoire.

### **Quels sont les risques de l'anesthésie aujourd'hui ?**

L'anesthésie n'a jamais été aussi sûre qu'aujourd'hui. Cependant, dans de rares cas, des complications peuvent survenir. En suivant scrupuleusement les instructions de cette notice d'information sur l'anesthésie, vous contribuez largement à la réussite de votre anesthésie. En particulier en cas de maladies préexistantes (cardiaques, circulatoires, pulmonaires, neurologiques), les résultats d'examen de votre médecin traitant nous aident beaucoup à tenir compte de votre état de santé particulier et à trouver et mettre en œuvre l'anesthésie et la surveillance adaptées à votre cas.

Malgré les médicaments modernes et bien tolérés utilisés pour l'anesthésie, des nausées et des vomissements peuvent survenir après une anesthésie générale, et le tube de ventilation peut provoquer des maux de gorge ou des lésions dentaires. Les rachianesthésies peuvent rarement provoquer des maux de tête et des difficultés à uriner la première fois. Les lésions nerveuses permanentes après une anesthésie régionale sont des complications extrêmement rares. Des réactions d'intolérance aux médicaments peuvent se produire et sont généralement bien traitées.

### **Pourquoi ne faut-il rien manger ni boire avant une opération ?**

Les médicaments utilisés lors d'une anesthésie générale suppriment non seulement la sensation de douleur et la conscience, mais aussi les réflexes de protection vitaux (p. ex. le réflexe de la toux). C'est pourquoi il existe un risque qu'après l'endormissement, le contenu de l'estomac passe dans les poumons par la trachée et provoque une grave pneumonie.

Mais même si une anesthésie générale n'est pas prévue, il peut être nécessaire ou souhaité que vous receviez des médicaments sédatifs pendant une opération, qui peuvent désactiver les réflexes de protection mentionnés ci-dessus. Il est rare qu'il faille passer inopinément à une anesthésie générale, par exemple en cas d'échec d'une anesthésie régionale ou si une opération se prolonge de manière imprévue et que l'anesthésie régionale n'a plus d'effet.

**Avant toute anesthésie (qu'il s'agisse d'une anesthésie régionale ou d'une anesthésie générale), il est donc recommandé, dans l'intérêt de votre propre sécurité le jour de l'opération, de ne rien manger au moins 6 heures avant l'entrée à AOP Bienne. Il est permis de boire des liquides clairs (thé, eau non gazeuse, café, même avec du sucre mais si possible sans lait, jus de pomme clair) jusqu'à 2 heures avant l'admission.**

### **Puis-je prendre mes propres médicaments avant l'opération ?**

Le matin du jour de l'opération, vous devez prendre vos médicaments habituels avec une bonne gorgée d'eau. Les seules exceptions sont les anticoagulants (voir ci-dessous) et les médicaments pour le diabète : vous ne devez pas les prendre le jour de l'opération, ni l'insuline.

Aujourd'hui, l'aspirine ne doit être arrêtée que pour un nombre très limité d'opérations. Si vous portez un stent dans vos artères coronaires, vous ne devez en aucun cas arrêter l'aspirine. Si vous devez prendre des anticoagulants tels que Marcoumar, Sintrom, Plavix, Brilique, Xarelto, Eliquis ou autres, veuillez contacter au préalable votre médecin généraliste ou votre cardiologue.

### **Quelle sera l'intensité de mes douleurs après l'opération ?**

Les douleurs ne peuvent pas être totalement évitées après la plupart des opérations. Elles dépendent essentiellement de l'intervention réalisée et de la sensibilité individuelle à la douleur. En même temps que les explications du chirurgien sur l'opération, vous avez reçu des recommandations pour la période postopératoire et des ordonnances pour des analgésiques. Veuillez les prendre en suivant les instructions. En cas de douleur inhabituellement forte ou d'autres problèmes menaçants, veuillez contacter le numéro de téléphone qui vous a été remis par le chirurgien.

### **Veillez suivre les instructions suivantes pour l'opération et l'anesthésie:**

Respectez les consignes de sobriété mentionnées ci-dessus. Retirez autant que possible vos bijoux à la maison, en particulier les bagues et les piercings proches de la zone opérée. Pour des raisons de sécurité, nous vous recommandons de vous faire accompagner par une personne majeure jusqu'à votre domicile après l'opération ambulatoire. De même, il convient de s'assurer que vous ne serez pas seul(e) jusqu'au lendemain matin. Il est interdit de conduire un véhicule dans les 24 heures suivant une anesthésie. Il est recommandé de ne pas consommer de boissons alcoolisées après une anesthésie.

## Déclaration de consentement

J'ai lu cette fiche d'information "Anesthésie ambulatoire" et j'ai reçu et compris toutes les informations nécessaires. Je suivrai les recommandations et les prescriptions qui y figurent. J'ai organisé un accompagnement pour le retour à domicile et la prise en charge ultérieure pendant les premières 24h à domicile. Je suis d'accord avec la procédure proposée et je me sens suffisamment informé(e).

Une consultation d'information avec l'anesthésiste est généralement organisée le jour de l'opération pour les opérations ambulatoires avec les patients en bonne santé. L'anesthésiste décide toutefois, après avoir consulté le questionnaire du patient et un éventuel rapport du médecin de famille, si une consultation d'anesthésie séparée préalable est nécessaire. Vous y seriez alors automatiquement convoqué.

### Veillez compléter et signer :

Nom		Prénom	
Rue, n°		Code postal, lieu	
Téléphone		Date de l'opération	

### Nom de la personne accompagnante pour votre retour post-opératoire:

Nom		Prénom	
Téléphone		Tél. portable	

.....  
*Lieu, date:*

.....  
***Signature du patient/de la patiente***  
*(le cas échéant, représentant légal)*

**Veillez cocher si une consultation préalable supplémentaire avec l'anesthésiste est souhaitée. Renvoyez cette page (déclaration de consentement) avec le talon ci-joint par courrier postal ou électronique ([medinaulac@szb-chb.ch](mailto:medinaulac@szb-chb.ch))**

- Je vous prie de me téléphoner et de m'accorder un entretien personnel préalable sur l'anesthésie prévue avant le jour de l'intervention dans une consultation d'anesthésie séparée et j'attends votre prise de contact et un rendez-vous à cet effet.